

NOTE PREPARATOIRE POUR LE RAPPORT DE CONJONCTURE
DE LA SECTION DES SCIENCES JURIDIQUES ET POLITIQUES DU C.N.R.S.
EN VUE DE LA PREPARATION DU VI^e PLAN

Science Politique

Afin de préparer le présent rapport, le Conseil de l'Association Française de Science Politique s'est réuni au mois de janvier 1968, sous la présidence de M. François GOGUEL, et il a procédé à un large échange de vues sur la situation de la science politique en France. D'autre part le questionnaire établi par le C.N.R.S. a été adressé aux responsables des laboratoires et équipes des recherches associées au C.N.R.S. ainsi qu'aux directeurs des principales institutions qui s'occupent de science politique et à une trentaine de personnalités particulièrement compétentes.

Dans l'ensemble les indications recueillies manifestent, sous réserve de quelques divergences de vues concernant le choix des priorités, une convergence qu'il convient de souligner fortement : il y a dix ou quinze ans il est très douteux qu'un accord aussi large se soit aussi clairement dégagé.

I - ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE.

C'est un véritable "cri d'alarme" -l'expression figure dans une des réponses au questionnaire- qu'il convient de lancer si on compare la situation de la science politique en France à celle qui lui est faite dans la plupart des grands pays étrangers.

1/ - Le développement de la science politique à l'étranger.

Il y a quinze ans les réunions internationales de science politique ne rassemblaient qu'un groupe restreint de spécialistes, pour la plupart français, anglais et américains. Aujourd'hui, on constate un double phénomène qui a beaucoup frappé tous les participants au septième Congrès mondial de science politique qui s'est tenu à Bruxelles en septembre 1967 : d'une part la prépondérance écrasante de la science politique américaine et d'inspiration américaine, d'autre part le rapide développement de la science politique dans de nombreux pays où elle était peu développée il y a

quelques années (Canada, Inde, Norvège, Italie, Belgique, Europe de l'Est et notamment Pologne, Amérique latine etc.).

En outre il importe de prendre conscience du fait que la science politique, sur le plan international, s'est très profondément transformée depuis une quinzaine d'années, avec l'apparition de nouvelles méthodes, de nouvelles techniques, de nouvelles préoccupations : développement des études de comportement fondées sur des enquêtes psychosociologiques avec traitement mathématique des données recueillies ; tendance croissante à la conceptualisation, à la construction de modèles, à la réflexion théorique.

En même temps, la science politique qui s'était longtemps concentrée sur quelques démocraties occidentales a vu brusquement s'élargir son champ d'étude. La plupart des pays étrangers ont compris qu'il était fondamental de "déseuropéaniser" la science politique, et, tandis que la France manifeste à cet égard (en dehors de quelques initiatives isolées) une certaine inertie, il se crée sans cesse à l'étranger de nouveaux centres dotés de moyens puissants afin d'étudier l'Union soviétique, l'Europe de l'Est, la Chine, l'Inde, l'Asie du Sud-Est, l'Afrique, le Moyen-Orient, l'Amérique latine etc.

Enfin la plupart des pays étrangers ont compris mieux que la France qu'il n'était plus possible de faire sérieusement de la science politique en continuant à utiliser les méthodes individualistes et les moyens artisanaux qui étaient jadis d'usage courant et dont il n'est pas interdit de garder le souvenir nostalgique, à condition d'être bien convaincu que la science politique exige aujourd'hui la constitution d'équipes de recherche disposant de crédits d'enquêtes, de moyens matériels et d'un équipement approprié. La science politique dispose ainsi dans de nombreux pays étrangers de moyens qui sont hors de toute proportion avec ceux dont dispose la science politique en France.

2/ - La situation de la science politique en France.

En face de ce développement rapide et spectaculaire de la science politique sur le plan international, il serait injuste de méconnaître les efforts qui sont accomplis en France par diverses institutions :

- La Fondation nationale des sciences politiques, qui a été créée en 1945 pour "promouvoir le progrès et la diffusion des sciences politiques, économiques et sociales", présente la particularité, assez rare dans l'enseignement français, d'être une institution de recherche interdisciplinaire à vocation nationale qui est organiquement liée à un établissement d'enseignement supérieur, l'Institut d'études politiques de l'Université de Paris - ce qui permet de réaliser une féconde osmose entre enseignement et recherche. Après avoir constitué une solide infrastructure documentaire, dont elle s'efforce de faire bénéficier d'autres institutions ainsi que les chercheurs isolés qui s'adressent à elle en grand nombre, la Fondation a créé en 1956 un "troisième cycle" pour former des chercheurs en science politique ; elle a également créé plusieurs collections d'ouvrages et divers centres de recherche, dont

les deux plus importants, le Centre d'étude des relations internationales et le Centre d'étude de la vie politique française contemporaine ont reçu le statut de laboratoires associés au C.N.R.S. C'est la Fondation qui assure, en liaison avec l'Association française de science politique, la publication de la Revue française de science politique.

- Les Facultés de droit et des sciences économiques ont créé de nombreux enseignements touchant à la science politique à la suite des réformes intervenues en 1954 et en 1960, et ces réformes ont donné naissance à d'importants manuels ainsi qu'à divers mémoires et thèses de science politique.

- Dans les Facultés des lettres et sciences humaines, historiens et sociologues contribuent efficacement au progrès de la science politique. L'histoire politique et sociale de la France depuis 1918, qui avait été pendant longtemps une "histoire délaissée", est aujourd'hui étudiée dans les Facultés des lettres avec des préoccupations très proches de celles de la science politique, ainsi que les relations internationales dans le monde contemporain.

- Il faut enfin signaler le rôle joué par des personnalités qui n'appartiennent pas à l'Université, comme M. François GOGUEL (actuellement président de l'Association française de science politique) ou M. Bertrand de JOUVENEL (actuellement professeur associé à la Faculté de droit de Paris) et par des institutions de droit privé comme le Centre d'étude de politique étrangère.

Des progrès incontestables ont été réalisés, mais il faut constater que la science politique ne progresse pas en France au même rythme que dans les pays étrangers. Les réponses qui ont été adressées au questionnaire du C.N.R.S. sont à cet égard particulièrement éloquentes. Presque tous nos correspondants signalent le retard de la France non seulement sur les Etats-Unis, mais sur la Grande-Bretagne et sur l'Allemagne ; dans certains domaines la France est également en retard sur l'Italie et l'Europe de l'Est ; un de nos correspondants la situe "à partié avec la Belgique" dans le domaine auquel il s'intéresse.

Cette situation préoccupante a, semble-t-il, trois causes principales :

1/ - La plus apparente est le manque de moyens financiers, les "budgets misérables" dont parle le responsable d'un Institut d'études politiques. Selon le Secrétaire général du Centre d'étude de politique étrangère, les ressources dont dispose la France pour la recherche dans le domaine des relations internationales représentent environ le dixième de ce qu'elles sont en Grande-Bretagne et en Allemagne (sans parler des Etats-Unis). L'Otto Suhr Institut de Berlin, spécialisé dans la science politique, compte 12 professeurs titulaires, 29 chargés de cours et 16 assistants de recherche. La London School of economics and political science compte dans son "department of government" 27 professeurs et dans son département de relations internationales 12 professeurs tous à temps complet. L'Institut d'études politiques de Paris, qui compte sensiblement plus d'étudiants que la London School, ne dispose pour sa part d'aucun professeur à temps complet.

2/ - Au manque de moyens financiers s'ajoutent les difficultés résultant des cloisonnements universitaires et des barrières entre disciplines (voir sur ce point le numéro spécial de la Revue de l'enseignement supérieur de décembre 1965 sur la science politique, notamment l'article de Georges LAVAU et celui de Marcel MERIE et Jean-Louis QUERMONNE). Alors que tout le monde prône la nécessité d'une collaboration interdisciplinaire, il est -ou devrait être- évident que la science politique, sous peine d'être vouée à une rapide sclérose, ne peut être le monopole d'aucune institution ni d'aucune discipline. Or il faut bien reconnaître que, dans l'état actuel des choses, les cloisonnements universitaires sont tels et les débouchés tellement incertains qu'il devient en conscience de plus en plus difficile d'encourager un bon étudiant à faire de la science politique au lieu de l'engager dans les voies bien balisées des carrières bien tracées, d'où il a les meilleures chances de ne jamais revenir à la science politique.

3/ - Ces deux obstacles résultent d'un certain état d'esprit qui ne se modifie guère. Alors qu'à l'étranger la science politique est prise au sérieux et est même considérée dans de nombreux pays comme une "discipline de pointe", tout se passe en France comme si les pouvoirs publics et aussi -il faut bien le dire- comme si un bon nombre d'universitaires la considéraient comme une activité tout à fait accessoire. Certes les "applications pratiques" -pour reprendre l'expression figurant dans le questionnaire du C.N.R.S.- que l'on peut attendre de la science politique ne sont pas du même ordre que celles qu'on peut attendre d'autres disciplines. Mais est-il inutile de former les spécialistes des pays étrangers qui nous font actuellement si cruellement défaut ? Est-il inutile que la science administrative étudie avec précision des problèmes tels que la régionalisation du plan ou l'administration des villes. Ou -pour reprendre un thème cher à M. Bertrand de JOUVENEL- est-il inutile que de trop rares spécialistes se préoccupent de prévoir ce que sera l'avenir social des Français ?

Les propos qui précèdent sembleront peut-être trop pessimistes à certains lecteurs, mais ils reflètent fidèlement l'ensemble des réponses qui ont été adressées au questionnaire du C.N.R.S. Il est vrai que la situation actuelle peut donner l'impression -ou l'illusion- d'être relativement satisfaisante, mais derrière les apparences la réalité est singulièrement fragile, car la science politique française repose en fait sur un très petit nombre d'hommes qui sont écrasés de tâches administratives et qui ne peuvent consacrer à la recherche qu'une faible part de leur temps.

II - DETERMINATION DES ORIENTATIONS SOUHAITABLES.

Afin de remédier alors qu'il en est encore temps à la crise grave que risque de connaître prochainement la science politique française, il semble indispensable de fixer quelques objectifs prioritaires et de définir les grandes lignes d'un programme national de recherche en science politique.

Cette idée, qui aurait vraisemblablement soulevé de sérieuses objections il y a quelques années, est aujourd'hui très largement acceptée : "Je suis, écrit un professeur des Facultés de droit résolument favorable à la programmation des recherches

sous les auspices d'un organisme coordinateur qui pourrait 1) déterminer les thèmes de recherche prioritaires ; 2) veiller à la constitution d'équipes de recherches autour de centres de travail convenablement équipés ; 3) répartir les tâches et les moyens d'action entre les divers centres ainsi constitués ; 4) contrôler le déroulement des travaux et assurer la mise en commun et la confrontation des résultats ; 5) publier le compte-rendu des recherches effectuées". La même idée, formulée dans des termes presque identiques, se retrouve dans de nombreuses réponses adressées au questionnaire du C.N.R.S.

Etablir des priorités ne signifie évidemment pas que les domaines non-considérés actuellement comme prioritaires doivent être négligés, mais seulement qu'il semble nécessaire de faire un effort particulier dans un petit nombre de domaines, où il est urgent de combler un retard ou de consolider une situation précaire :

1/ - Le premier de ces domaines est celui des relations internationales, au sens large du terme, y compris l'étude des pays étrangers. "Alors qu'il existe aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en Allemagne et même en Italie -sans parler des pays de l'Est- des centres nombreux et bien équipés spécialisés dans l'étude des problèmes contemporains de l'U.R.S.S., de la Chine, de l'Afrique noire, de l'Afrique du nord, du Moyen-Orient et de l'Asie du Sud-Est, la France ne peut compter que sur un petit nombre d'individus. Combien y a-t-il aujourd'hui de spécialistes français aptes à parler en connaissance de cause du conflit sino-soviétique ou même de l'évolution politique du Maghreb depuis une trentaine d'années ? Peut-on recommander à l'étranger beaucoup d'ouvrages scientifiques écrits par des Français sur l'évolution politique de l'Afrique noire depuis la fin de la dernière guerre ? Combien d'universitaires français étudient les problèmes britanniques (alors que les Anglais ont de remarquables spécialistes de la France) ? Il est malheureusement trop facile de répondre à ces questions -et il ne serait pas difficile d'en ajouter beaucoup d'autres du même genre". Il n'y a malheureusement rien à changer à cette longue citation qui figure pp. 177-178 dans le rapport national de conjoncture établi par le C.N.R.S. en 1963-64.

2/ - Le second domaine qui requiert une attention particulière est celui qui résulte de cette "mathématisation croissante" que M. Jean-Jacques CHEVALLIER, ancien président de l'Association française de science politique, signale comme le fait le plus marquant de ces dernières années et comme la tendance dominante que l'on peut le plus sûrement prévoir pour les années qui viennent. Il est certain, à cet égard, que le développement des enquêtes d'opinion et des études de comportement, les recherches de corrélation entre les attitudes politiques et les facteurs socio-professionnels, démographiques, économiques etc. ont ouvert depuis quelques années à la science politique des perspectives entièrement nouvelles, et il convient de remarquer qu'à l'étranger le développement de ces études empiriques, menées par des équipes interdisciplinaires, avec le concours de mathématiciens, de sociologues, de psychologues, d'économistes, de démographes etc., loin de conduire à "l'hyperfactualisme" dont les dangers avaient été jadis dénoncés à juste titre, a favorisé un effort de conceptualisation qui aboutit parfois à des résultats contestables mais qui est en train de renouveler profondément la théorie politique. Il est donc très vain d'opposer recherches théoriques et recherches empiriques et il faut souhaiter que la France, dont le retard dans ce domaine est, en dehors de rares exceptions, extrêmement apparent puisse disposer des moyens nécessaires pour étudier scientifiquement sur une base compa-

rative des problèmes aussi fondamentaux et aussi mal connus que l'influence des mutations socio-économiques sur les comportements politiques (qu'il s'agisse des ouvriers, des paysans, des jeunes etc.).

3/ - Un effort appréciable a été fait depuis quelques années pour développer, dans l'optique de la science politique, les travaux portant sur le fonctionnement des administrations qui avaient été longtemps délaissés au profit du droit administratif. Il importe très peu à cet égard que l'on accepte ou que l'on récuse le terme de "science administrative". Ce qui importe, c'est de poursuivre avec des moyens accrus, en liaison avec les spécialistes de la sociologie des organisations, les travaux portant sur les administrations publiques, sur la planification régionale, sur les collectivités locales, sur la programmation urbaine etc. qui ont été entrepris à Paris et dans quelques centres de province, notamment à Grenoble.

L'importance de ces problèmes a paru justifier à la Commission des études juridiques et politiques l'inclusion dans son rapport de conjoncture d'un chapitre spécial sur la science administrative.

4/ - Un autre domaine était mentionné dans le rapport de conjoncture établi en 1963-64 : les liens entre phénomènes politiques et phénomènes économiques. Sauf exceptions en effet les spécialistes français de science politique s'occupent peu des problèmes économiques et les économistes ne s'intéressent pas très souvent à la dimension politique des problèmes. A cet égard la situation n'est pas aujourd'hui beaucoup plus favorable qu'elle ne l'était il y a quelques années et il semble très souhaitable que le C.N.R.S. favorise le développement de recherches sur la politique économique et sur les relations économiques internationales, qui devraient être menées conjointement par des économistes et des spécialistes de science politique et administrative, en liaison étroite avec les administrations intéressées.

Il va sans dire que les autres domaines de la science politique (institutions, élections, forces politiques, histoire des idées politiques, théorie politique etc.) ne devront pas être négligés. Il est d'autre part extrêmement souhaitable que les travaux entrepris sur la prospective sociale puissent être poursuivis. Mais, puisqu'il faut établir des priorités, ce sont les quatre domaines ci-dessus mentionnés - et le premier d'entre eux en toute première urgence - qui semblent exiger dans les années qui viennent un effort particulièrement vigoureux. Ce sont eux, en tous cas, qui ont été le plus fréquemment mentionnés par les personnalités qui ont répondu à notre enquête.

III - DETERMINATION DES MESURES ET DES MOYENS NECESSAIRES.

A - Les mesures nécessaires.

1/ - Documentation.

Dans d'autres disciplines des sciences sociales, le Centre de documentation du C.N.R.S. envisage d'entreprendre un travail bibliographique beaucoup

plus systématique, en coopération avec d'autres institutions françaises (comme la Maison des sciences de l'homme) et étrangères, et en liaison avec le Comité international pour la documentation des sciences sociales. Il est très souhaitable d'entreprendre un effort du même ordre dans le domaine de la science politique en utilisant les possibilités nouvelles offertes par les ordinateurs.

2/ - Equipement.

Il est indispensable que les centres de recherche en science politique et les chercheurs qualifiés puissent utiliser gratuitement -ce qui n'est pas actuellement le cas- les services d'un ordinateur dépendant du C.N.R.S. Il est également nécessaire qu'ils puissent s'adresser à un service central pour faire perforer les cartes nécessaires à leurs enquêtes.

Il serait hautement souhaitable de mettre à l'étude la création -au C.N.R.S. ou à la Maison des sciences de l'homme- d'un service central qui puisse assurer gratuitement ou à un prix très faible la ronéographie des mémoires, diplômes ou thèses dont la reproduction aurait été jugée souhaitable par une instance compétente. Tous les travaux d'étudiants ne méritent assurément pas d'être publiés, mais beaucoup méritent mieux qu'une simple dactylographie qui rend la consultation à peu près impossible.

Il semble enfin souhaitable de prévoir l'utilisation d'un laboratoire de simulation (suggestion présentée par M. Bertrand de JOUVENEL).

3/ - Financement d'enquêtes.

Il est nécessaire que le C.N.R.S. trouve le moyen non seulement de payer des chercheurs ou de subventionner des publications, mais de financer des programmes de recherches à propos d'un problème déterminé et pour une période limitée. Le coût d'une enquête d'opinion avec échantillon national est de l'ordre de 100.000 F au minimum. Dans l'état actuel des choses il est à peu près impossible à une institution universitaire de faire financer par les pouvoirs publics une enquête de ce genre.

4/ - Décentralisation de la recherche.

Tous les précédents rapports de conjoncture ont fortement souligné la nécessité de procéder à une décentralisation de la recherche, et de doter de moyens suffisants, en personnel et en matériel, les Instituts et Les Centres d'études politiques de province.

La situation a pu être améliorée dans quelques Instituts et plusieurs Centres de recherche spécialisés fonctionnent en province (aménagement du territoire à Grenoble, études germaniques et études soviétiques à Strasbourg, études sur l'Afrique du nord à Aix, études sur l'Afrique noire à Bordeaux etc.). Cependant la plupart de ces Centres ne disposent que de moyens insuffisants, et d'autres Centres devraient être créés notamment à Toulouse où l'Institut d'Etudes Politiques souhaite créer un

Centre de recherche pour l'étude des problèmes ruraux.

La décentralisation de la recherche est sans doute plus nécessaire encore dans le domaine de la science politique que dans d'autres domaines.

5/ - Ouverture de débouchés dans l'enseignement pour les chercheurs en science politique.

Là encore, il est possible de reprendre textuellement un passage du rapport de conjoncture pour 1963-64 (pp. 179-180), car la situation n'a pas sensiblement évolué depuis cinq ans.

"En ce qui concerne l'avenir, il semblerait logique de prévoir que le développement considérable, prévu par les pouvoirs publics, du nombre des étudiants qui désireront entreprendre dans quelques années des études de science politique devrait avoir pour conséquence d'offrir d'assez larges débouchés, sous forme de postes d'enseignement, aux jeunes gens qui sont actuellement assistants ou attachés de recherche : s'il est en effet très souhaitable de continuer, comme par le passé, à faire largement appel pour enseigner dans les Instituts d'études politiques, à des personnalités compétentes ayant un autre métier, il est indispensable de prévoir à côté d'elles, si les perspectives définies par le Commissariat au Plan se réalisent, un nombre suffisant d'assistants, de maîtres-assistants, de professeurs et de directeurs d'études à temps complet [...].

Le problème de l'avenir des jeunes chercheurs se trouve étroitement lié à celui, beaucoup plus vaste, de l'enseignement des sciences politiques et sociales en France dans les années qui viennent. Si ce dernier problème ne peut pas être réglé dans un esprit de véritable coopération interdisciplinaire de façon à associer à des tâches communes avec des responsabilités égales des hommes ayant fait des études différentes et obtenu des titres différents à condition que leurs mérites soient reconnus comme égaux par une instance universitaire compétente, il n'est pas téméraire de prévoir d'une part que le recrutement des jeunes chercheurs ne tardera pas à se tarir, d'autre part que l'enseignement des sciences politiques se heurtera à des difficultés de plus en plus difficiles à surmonter".

6/ - Possibilités de brefs détachements au C.N.R.S. pour des professeurs.

De même qu'il est nécessaire d'ouvrir aux chercheurs ayant une certaine expérience pédagogique des débouchés vers l'enseignement, il semble souhaitable que des professeurs ayant un projet précis de recherche puissent être détachés au C.N.R.S. pour une durée limitée (un ou deux ans). A l'issue de ce détachement, ces professeurs devraient retrouver leur poste d'origine.

B - Les moyens nécessaires.

1/ - Locaux.

Les problèmes de locaux ne se posent pas partout avec la même acuité : très aigus à Strasbourg (où l'Institut d'études politiques demande à disposer pour

la période 1971-1975 de 3.550 m2 supplémentaires), ils ont été résolus d'une façon satisfaisante dans d'autres villes. Quant à Paris, où les Centres de recherche de la Fondation nationale des sciences politiques sont extrêmement à l'étroit, ainsi que le Centre d'étude de politique étrangère, la solution des problèmes les plus urgents dépend dans une large mesure de l'affectation définitive des locaux prévus dans la Maison des sciences de l'homme.

2/ - Personnel de recherche.

Le nombre des chercheurs faisant de la science politique qui relèvent de la Commission des études juridiques et politiques n'excède pas une quinzaine. Ce chiffre est très manifestement insuffisant par rapport aux besoins, et, si on additionne les demandes présentées par les différents centres, on aboutit à un total de 80 chercheurs supplémentaires environ pour la période couverte par le sixième plan.

Si on ne se résigne pas à voir périr la science politique en France, il semble nécessaire de fixer au minimum un objectif de cinq chercheurs en science politique par an engagés par le C.N.R.S. (postes auxquels devraient s'ajouter les postes de chercheurs qu'il appartient à la Direction des enseignements supérieurs de créer dans les établissements qui relèvent d'elle).

Il est absolument indispensable d'autre part que le nombre des collaborateurs techniques soit substantiellement augmenté. Il n'est pas possible en effet de faire sérieusement de la science politique sans collaborateurs techniques, et les collaborateurs techniques peuvent devenir d'excellents chercheurs s'ils bénéficient de l'encadrement nécessaire et s'ils sont formés au travail collectif. Il est donc à tous égards souhaitable que les collaborateurs techniques soient affectés par le C.N.R.S. à des Centres et non à des individualités.

3/ - Crédits.

La plupart des centres ont répondu avec précision à la demande du C.N.R.S. concernant l'évaluation des crédits (matériel, vacations, missions, frais généraux, à l'exception des frais de construction et des dépenses de personnel) qui leur seront nécessaires pour la période couverte par le sixième plan : c'est ainsi que le Centre d'étude et de recherche sur l'administration économique et l'aménagement du territoire fonctionnant à Grenoble prévoit une dépense globale de 950.000 F, le Centre d'étude sur l'Afrique noire fonctionnant à Bordeaux : 162.000 F, l'Institut d'études politiques de Strasbourg : 875.000 F, le Centre d'études germaniques de Strasbourg : 250.000 F, le Centre d'étude des pays de l'Est de Strasbourg : 234.000 F, etc.

Quant aux deux laboratoires associés au C.N.R.S. au titre de la Commission des études juridiques et politiques du C.N.R.S., leurs prévisions sont les suivantes pour la période couverte par le sixième plan : Centre d'étude des relations internationales : Vacations 350.000 F, Missions 250.000 F, Equipement 150.000 F,

Total 750.000 F, Centre d'étude de la vie politique française contemporaine : Vacations 200.000 F, Missions 50.000 F, Frais d'enquête 300.000 F, Equipement 50.000 F
Total 600.000 F.

*

*

*

Les problèmes que pose la situation de la science politique en France sont des problèmes graves et ils ne peuvent être résolus que par une action étroitement concertée du C.N.R.S., de la Délégation générale à la recherche scientifique et de la Direction des enseignements supérieurs.

Dans le présent rapport, établi à la demande du C.N.R.S., nous avons volontairement insisté sur les problèmes concernant la recherche proprement dite, mais la recherche est évidemment inséparable de l'enseignement et de la formation des chercheurs. Il est essentiel à cet égard, que, comme le soulignait avec force le précédent rapport de conjoncture, les Instituts d'études politiques puissent disposer à bref délai d'un nombre suffisant de professeurs et de directeurs d'études à temps complet.